UNE RÉPONSE

Les archives du *Courrier de Tourcoing* se sont enrichies d'un document précieux, que nous nous sommes empressés de classer soigneusement, de façon à le dérober aux yeux indiscrets des profanes.

Il s'agit d'une lettre autographe, envoyée à notre Directeur, par le Président de la section tourquennoise des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, et relative à l'information que nous avons publiée dans notre dernier Numéro.

Monsieur Baisez nous reproche d'avoir critiqué son attitude, et d'avoir méconnu ses titres à la *bienveillance présidentielle*.

Nous regrettons de ne pas avoir été compris, car loin de critiquer l'acte audacieux de Monsieur Baisez, nous n'avons fait que relater un fait qui s'est passé publiquement et qui a eu de nombreux témoins.

Oui ou non, Monsieur le Président des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, était-il au nombre de ceux qui devaient être présentés à Monsieur Fallières ? Si oui, pourquoi tant de démarches, et tant de sollicitations pour obtenir cette faveur ?

Nous devons à la vérité de dire que Monsieur Baisez, pour excuser sa dérogation aux *prescriptions protocolaires*, objecte avec conviction, qu'ayant rencontré Monsieur Fallières dans un banquet où se trouvaient réunis les Présidents des 2.000 Sections des Vétérans, il pouvait se considérer comme un ancien *compagnon d'armes* du Président de la République, et qu'à ce titre il avait le droit de lui serrer les phalanges.

Et maintenant, voilà pourquoi votre fille est muette.

Puisqu'il nous a convié en quelque sorte, à nous occuper de sa personne, nous nous permettons de lui contester ce droit, et de lui faire observer que le procédé est tant soit peu... cavalier. C'est du reste la seule objection que nous ayons à faire.

Si les Présidents de toutes les sociétés avaient eu la noble ambition qui guida Monsieur Baisez, sans nul doute que le Président de la République eut trouvé la plaisanterie un peu forte.

En terminant, Monsieur Baisez va jusqu'à nous donner des conseils.

Cette partie de sa lettre est superflue, et dénote chez son auteur une ignorance complète des choses de la politique.

Que notre façon de polémiquer ne plaise pas à un Président d'une section de la *Solidarité*, la chose ne nous surprend pas, mais il suffit qu'il ne la trouve pas à son goût, pour que nous ne la modifions pas.

Du reste, s'il désire se renseigner sur l'importance que M. Dron, son ami, attache à notre *petit Journal*, il pourrait au besoin s'adresser à la Mairie.

Services récompensés

Un individu, du nom de Mariot, avait été condamné aux travaux forcés, pour avoir tenté de tuer son ancien patron, qui avait eu le seul tort d'être trop bienveillant à son égard.

D'aucuns trouveront que cette condamnation était justifiée, mais M. Dron n'est sans doute pas de ce nombre, car il demanda et obtint du Président de la République, la grâce du forçat.

Comment l'idée est-elle venue à M. Dron de s'occuper d'un homme qui n'est pas de Tourcoing, et que par conséquent, il ne connaît vraisemblablement pas? La réponse est bien simple, et nous l'avons puisée dans un journal révolutionnaire de la région, dont la Rédaction a adressé de chaleureux remerciements à notre Député.

C'est apparemment sur la demande du Parti révolutionnaire de Tourcoing, que M. Dron a pris la défense de Mariot, et cette demande était pour lui un ordre, car il ne pouvait oublier que les lecteurs du *Combat* avaient été pour lui des Auxiliaires utiles, au moment des Inventaires et des Elections législatives.

Bien que pour la galerie, ils prêchassent l'abstention, ils ont prouvé, en essayant de troubler les réunions de M. Lenoir, qu'ils travaillaient pour le compte des Radicaux. S'il en avait été autrement, ils eussent également empêché les réunions de Dron, lequel est, à proprement parler, un bourgeois plus qualifié, et surtout plus en vue que M. Lenoir.

Ce sont des services qui se paient, et M. Dron ne pouvait refuser la grâce de *leur martyr Mariot*.

Ce n'est pas que nous soyons hostiles à la [illegible] de clémence qui a été prise en faveur de ce malheureux, mais il existait dans les [illegible] de l'Etat, une quantité d'autres condamnés plus intéressants, parce que moins [illegible], qui avaient plus de droit à cette faveur. Mais ces condamnés là, sont mis à l'index par la ligue des Droits de l'homme, et [illegible] soit le manque de gravité des délits qu'ils ont commis, ils expierent [illegible], les peines qui leur ont été [illegible] infligées.

[illegible] d'implorer l'intervention de M. Dron en leur faveur, car il n'a pas à leur tenir compte de services rendus.

Nous ne voulons pas rappeler la conduite qu'il tint vis-à-vis d'un de nos concitoyens, dont le domestique avait involontairement tué un maraudeur, car ce serait éveiller chez une honorable famille, de trop cuisants souvenirs, mais il suffit de rapprocher les faits, pour être fixés sur ses intentions.

CONGRESSISTES

On n'a pas oublié que certains représentants d'une Société de Voyageurs de Commerce avaient fait placarder sur les murs de la ville, à la veille des élections législatives, de grandes affiches jaunes, invitant les Tourquennois à voter pour M. Dron. Cette affiche, signée par des inconnus, provoqua un éclat de rire général, et il semblait qu'une manifestation aussi ridicule dût finir en queue de poisson, mais il n'en est rien. Nous avons appris, en effet, que ces Messieurs se sont *réunis en congrès*, et qu'ils ont banqueté à l'Exposition en compagnie de M. le Député-Maire Dron, leur président d'honneur.

Ils étaient 25 et il faut croire que la qualité suppléait à la quantité, car ils avaient la prétention de représenter 60.000 voyageurs de commerce.

Au début, nous avions pris ce congrès au sérieux et nous avons eu la naïveté de demander à quelques voyageurs de commerce de Tourcoing ce qu'ils en pensaient. Presque tous nous ont répondu qu'ils ne connaissaient pas cette société, et qu'ils n'avaient pas été sollicités pour en faire partie.

Par contre, il en est quelques uns qui, au dernier moment, furent instamment priés de prendre place au banquet, et en voici la raison.

Les *congressistes* avaient commandé un banquet de 150 couverts, et comme, invités compris, leur nombre n'atteignait pas la quarantaine, ils dépêchèrent dans les allées de l'Exposition les plus connus d'entre eux, à l'effet de recruter quelques convives. Il va sans dire que les cartes étaient distribuées gratis, et n'eussent pas trouvé preneur, s'il en avait été autrement.

Par ce moyen pratique, ils arrivèrent péniblement à réunir une cinquantaine de convives, et les *pseudo congressistes* purent enfin banqueter.

Dans ces conditions, à quoi rimait ce congrès? Est-ce une société en formation qui s'apprête à marcher de pair avec une société déjà ancienne, et dont le siège est à Paris? Si oui elle est vouée à l'impuissance, parce que son premier acte fut une manifestation politique.

Que parmi les voyageurs de commerce, il en est qui fassent de la politique militante, nous l'accordons volontiers, mais la grande majorité, et en particulier nos concitoyens, placent en première ligne leurs intérêts professionnels, et se défient, à juste raison, de ceux qui se font les *cornacs* d'un homme politique.

C'est sans doute pour cette raison que nous n'avons pas relevé un seul nom tourquennois, parmi ces 25 congressistes, qui, jusqu'à preuve du contraire, sont pour nous des *fumistes*.

En tous cas, il est à croire que ces congressistes sont gens cossus, car après avoir dépensé une grosse somme en affiches électorales, ils ont encore trouvé moyen de payer un banquet à l'Exposition.

UN CONSEIL

Jusqu'à présent, nous avions négligé de nous intéresser à l'Exposition en elle-même, c'est-à-dire à son organisation, parce que nous voulions éviter les reproches qu'on n'aurait pas manqué de nous adresser dans un certain milieu. Mais en présence de ce qui se passe, force nous est bien de rompre le silence.

Déjà les abonnés se sont plaints avec raison que, le dimanche excepté, et encore! l'Exposition manquait de musique, mais M. le Directeur fait la sourde oreille.

Que lui importe si les abonnés sont satisfaits ou non: ils ont versé le montant de leur abonnement, et c'est la chose qui intéresse le plus M. Lamy.

Il est un autre *grief* que nous formulons, et ce faisant, nous sommes certains que nous serons approuvés par un grand nombre de nos concitoyens: c'est le sans-gêne de la Direction vis-à-vis des visiteurs qui se présentent pour assister aux fêtes de nuit. Sur la foi des programmes, on prend un ticket pour voir les *fontaines lumineuses*, comme lundi dernier par exemple, et si on ne veut pas s'égarer dans les avenues et patauger dans la boue, on est obligé d'entrer au Kursaal ou dans la salle des jeux, attractions qui, heureusement, ne sont pas du goût de tout le monde. Heureux encore si, à la sortie, la clarté vacillante des becs de gaz qui éclairent le canal, permet d'éviter les ornières, et de se diriger en sûreté vers le boulevard.

Croyez-nous, Monsieur le Directeur, si les Tourquennois sont à vos yeux, de vulgaires provinciaux, il ne faut pas en conclure qu'ils se laisseront berner sans protester. Vous avez tout à gagner à leur en donner pour leur argent, car si vous érigiez un système, le *bluff* que vous leur avez servi lundi dernier, vous risqueriez fort de ne plus les revoir.

Que les Parisiens trouvent tout naturel de rester dans l'obscurité, quand ils ont payé pour voir des fontaines lumineuses, c'est affaire à eux, mais les Tourquennois, tout provinciaux qu'ils soient, ne sont pas d'aussi bonne composition, et n'aiment pas surtout qu'on les berne.

A bon entendeur, salut.

Rendez à César...

A l'exemple de Bonaparte, qui félicitait ses troupes après la bataille, M. Dron, notre Député-Maire, a remercié les Tourquennois de la façon aimable, dont ils ont accueilli le Président de la République.

S'il croit réellement que c'est à la suite de son appel à l'union qu'il doit ce résultat, il se trompe étrangement, car lorsqu'il s'agit de la réception du Chef de l'Etat, nos amis savent mettre une sourdine à leurs ressentiments, et oublient les personnes, pour ne songer qu'à la haute autorité qu'elles représentent.

C'est donc grâce au savoir vivre des Tourquennois, que pas un cri discordant n'a été entendu sur le passage du cortège, et M. Dron n'y est absolument pour rien.

Ceux à qui il répugnait d'acclamer un Clémenceau ou un Berteaux, et ils étaient l'immense majorité, ont manifesté leur confiance à l'armée par de nombreuses acclamations. On peut dire que les Cuirassiers ainsi que les petits pioupious ont été choyés, et les cris d'admiration qu'ils ont soulevé sur leur passage, les ont dédommagés des insinuations malveillantes dont ils sont l'objet dans les feuilles antimilitaristes.

Ces acclamations enthousiastes ont eu le don de déplaire aux révolutionnaires, lesquels ont essayé de les couvrir sous le cri idiot de *A bas la calotte!* mais ils en ont été pour leur courte honte, car ils ont dû baisser pavillon devant l'indignation de la foule.

Si la visite du Président de la République ne devait avoir comme résultat pratique que la manifestation spontanée de la population tourquennoise pour l'armée nationale, nous serions les derniers à nous en plaindre.

Restez Courtois ! !

Il paraît que le *Courrier* n'a pas l'heur de plaire à M. Eugène, le conseiller Municipal de la Marlière, qui, entre deux verres sans doute, a cru spirituel d'employer de gros mots, vis-à-vis de nos correspondants.

Aurait-il l'intention de nous faire regretter de l'avoir appeler de *plus courtois* de nos conseillers, et chercherait-il à ce que nous nous occupions plus spécialement de sa personne ?

Nous sommes à sa disposition, et s'il lui prend fantaisie de récidiver, nous narrerons à nos lecteurs une bizarre histoire qui s'est passée dans le pays de Popol.

Propos d'in Tourquégno

J'ai li dins 'ch journals qu'inne délégation d'ingleterre avoit v'nu visiter l'exposition d'nou patlin.

In lijant cha, j'ai appris que lv fin d'leur discours finicho comme cha: Duvons à l'union des peoples.

Bravo! l'union des peup'es ch'est bie l'po belle de toutes les politiques, l'union d'après ch'u que je eros savoir cha veut dire:

Arrire les blancs, arrire les rouges, arrire les flaminds, les français, les persia, les inglais, toute la bertoutaine quand in set in face l'un d'l'ante in n'do po savoir chin qu'le est in do a'Vir Vo'latia V'le que qu'chest de l'union.

Je n'm'étonne pas que les inglais ont bu à l'union des peuples parce que j'ai toudis sitiedu dire que ch'éto des gins pratique et les gies pratique généralemint y sont bin élevé.

T'chen différince tout d'même intre ces gins là, que ch'nest loque des g'ouvris, et ces flabates qui sont v'nu ichi inter les deux tours d'élections hurlés dins les rues: A bas s'tichi, à bas s'ti là, vive Dron, vive la sociale. Et dire que t'chan Popol y va v'eir à Tourco, presque seur et certain qui vin'rons crier Viva le Roi!

Ch'est vrai aussi qu'ceux là avont été invité par Dron et archu par li tandis que les inglais sont v'nus d'leur chef et que ch'nest po Dron qui les a archu.

* * *

J'ai li dimanche dins l' « Avenir » le article fort élogieux, adressé à in palmé. Malheureusemint, pou s'ti qui l'a fait, c'l'article a eu l'grand tort de t'eborre d'une mes sis, j'in profite pour la dire chin que j'p'nse.

D'abord, Monsi, vous jugemint dépind des circonstances. Est-ce que vous s'rap'les du jour ou putot de l'nu, qu'in sortant d'in l'maison d'in conseyé, ch'éto à la suite d'inne réunion du Conseil, vous n'avi po du tout l'même jugemint qu'aujordhu du s'l'homme que vous faite l'éloge.

Vous disiez que s'l'homme avot inne condute ignoble, que si vous étiez Maire qui n'aro pu erpris ses fonctions en l'ind'main parce que tôt ou tard vos minoire de faire aroute fait du brn din landernas, j'ale di po pu. Ch'est asses pour vous m'comprinte et pu y a des choses qu'la n'peut pô dire, l'respect d'autre nous l'défind.

Si vous mémoire vous fait défaut, adressez vous à s'ti qui éto avec vous et qui a été palmé l'même jour, par et certain qui vous tira d'imbarras et d'autres aussi.

Est-ce que vous app'les la homme discret, s'qui in réunion d'la Solidarité, acepto ainsi que l'petit Pirre damouchardar le citoyen pu honnête qu'aunes, est-ce qui n'se faijo po fort s'jouc là d'savoir par les voisies de c'citoyens, ch'est à dire par les assistés ins s'us at coutumes de s'l'homme.

Est-ce qui a seulmint fait 24 heures du service tatse l'élection Meurel et l'invalidation?

Est-ce qu'à chaque élection pindant tros quatre semaines y n'passe po tout sin temps au service du Comité? Est-ce que ch'ne po été li qui a donné les trois quart et d'mi des rinseignmint pour établir les fiches des sections?

Est-ce qui n'se charge po d'satisfaire les flaminds qui veulent bin l'rinse'gré d'su les vigins qui sont électeurs.

Mais qu'in s'rot heureux, Monsi d'l' « Avenir », si vous povi nous donner l'occasion d'raconter in coup tout chin qu'in sait, tonnerre de Brest, qui a certain droniste qui gratren'tent à leu tête, mais vous avez soin d'faire l'mort, hein! et pour cause, mais cha vin'ra, soyi tranquchille.

Mais in admettant qui a été palmé pour sin service putôt que comme agent électoral, supposons le inna minute; mais in somme, s'ti qui fait sin service comme salarié y est payé pour cha, cha fait qu'pour vous ceux qui n'ont pu été palmé y n'in font po leu service. Ch'est bon à ertenir.

Pusque'in est aux palmés, continuons: vous dites que l'Directeur du gas a eu l'ruban parcé que grâce à li l'budjet du gas a augminter, ch'est faux. Si les r'cettes du gas ont augminté, ch'est grâce à l'sucles et à mi, parce qu'in paie l'gas deux sons d'pu au mète ach'teur que du tamps d'Monsi Barros, qui éto avant li. Est-ce que j'ai mintil? L'Directeur de la Voirie y a aussi eu l'bout d'ruban; li au moins si n'a po augminté les recettes de la Voirie, ch'est po d'sa s'faute; y a carayé d'faire payé des drots d'Voirie qui n'avot po l'drot. Malheureusemint pour Monsi Dron, la préfecture a fait rinta l'argint, mais au moins si y n'a po fait cou pu augminter les dépenses, ch'nest po toudi la faijo paver les rues dins les quartis ouvris. Ah! cha, non.

A moins que, in aro compter comme état d'service l'inlèv'mint des bornes fontaines, causa de l'fève tifoide à Tourco. Cha ch'est bin possible.

Resta vous, Monsi d'l' « Avenir », ahi vous, ch'est inne autre affaire. Vous pomloation m'a pu surpris, j'y compto même au nouvel an. Ch'est parce que vous avi été obligé que vous n'aves po été l'horlogeux d'la ville.

Non, cha n'ma po surpris po pu que ne me surprendra l'pierche qui vous attend.

Et pu, vous savez j'oin su po ja'ous, cha vous ervéno bie. Est-ce qui a à Tourco in écrivain pu fort que vous.

S'ti qui n'a po li vos articles y n'a rin li, cha n'parait po saves, mais s'ti qui povsé le iene collection d'voue journal y n'a figure po qui a d'sur sin guerni inne petite fortune, ch'est pourtant comme chv.

Et dire qui n'da qui tapisse l'perlire m ee, y n'a po d'bon sing.

* * *

L'*Courri d'Tourco* y m'a donné dins s'in dernier l'idée d'riste inne visite à l'seule statue que Tourco possède. Je veus dire au bout qu'la a mis tout près d'l'égliche Saint Cristofe. J'ai passé là in momint d'agrémint; je vous consel d'faire comme mi, vous n'ergrettrez po vous déring'mint.

Faut attinde tnt chin qui s'dit, y n'da t'y po qui dijontent que cha esprésinto l'gonta de l'it.

Diable! que je m'dis, si jamais les afants d'Tourco y attintent après lait du bone pour eusse avoir inne tête comme ceux qui font pirouette avec l'animal, y attindront acore longtemps et pu ses garchons qui sont là y n'minch' tout pu l'tête vu qui ont déjà des cornes. J'ai toudi laichi dire que t'qu'cha e qu'la garchon porte des cornes y n'miego pu s'totote.

Mi j'ai pinsé à notre cause: j'sa vous dorees m'n'idée pour chin qu'elle vo. L'*Avenir* nous a déjà tant d'fo di que Monsi Dron ch'éto in grand créateur. Y a peut-être voulu nous donné le modèle des gens qui aro créé sitôt qui n'dore l'pouvoir, et je m'au dit: t'in comme la n'paut po mette inne grande égliche dins in p'tit cabaret, et que Monsi Dron y vent absolumint nous doter d'gremint d'esprit, y faut absolumint des grosses têtes pour tout revoir mette d'vin.

Quo qu'vous in dites?

A mais v'la que j'tourne autour de l'anima', malgré qu'l'agent me l'défind, quo que j'vo... cha ché trop fort, justemint s'garchon qui porte des cornes a partir d'ses g'nus, ses d'jambes ch'est des pattes de biches, à non cha Monsi Dron, des Tourquégnos inven des Cornes passe acore, mais inveue des pattes de biches, a non, mille fois non, je n'pluce po qui aro iene manière qui voudro u'd'aratar des comme cha.

Surmint Monsi Dron, que vous n'aves po d'mandes consei au *Courri d'Tourco*, pour vous plachi s'beu chef-d'œuvre, sans quo y vous aro dit que ch'n'éto po là s'plache, po qui nous déringe saves, po attut, seul'mint y vat éte là perdu dins le coin, cha vat l'déprécirr et amoindrir l'mérite de s'ti qui l'a fait.

A vous mo'e qui n'aro po été mi plachi au mitent du massif, in face de la Gare ? Si pu lard in aro eu s'bo du s'plache pour mette l'statue du Grand Créateur de Tourco, bé, in aro pu l'mettre à l'plache de l'hor'oge la papi, qui a à l'Hôtel-de-Ville, du côté de l'rue d'l'Industrie, cha aro toudi été aussi bean, quo vous in dite de m'n'idée du boue ? ?

* * *

J'va finir mes propos, par inne confidence, surtout n'le répétez po à personne, sans cha vous n'sarez pu rin. approchi vous n'oreille, pour que personne n'l'attind.

L'Consel municipal y vat s'réunie Vinderdi qui vint, à huis clos, po pour discuter les dépinses saves, bé non, vu qu'pou l'momint là n'le fait po, mais pour Monsi Dron rinte compte de s'mission qui est in train de faire, chà vous fait acouté cha, hein ? ?

Eh bien ! Monsi Dron à l'heure qui est, y est à Marseille, y est allé au d'vant du Ro de Cambodge, pour l'inviter à v'nir à l'Exposition de Tourco (Vive la boutifaille) hein ! si sare réussir! pinsez donc, trinte six danseuses, et tout s'progéniture, qu'cheu beu cortège qu'in vero là, les trinte six danseuses au bras des trinte six danseus d'l'Hôtel-de-Ville, qu'cheu plaijt qu'in aro d'erly mariage ! beu seue qui réussira, chin qui me l'fait pinsé, ché qu'hier les danseus y répétoutent inne danse à la bamboula, comme y n'avot po d'tam-tam, ch'étot Pirre Beert qui chanto :

In France, pa ni mango, pa ni banane, pa ni goyavé su in savons dansé si, si, boum, boum, dansé canada, canada, canada, ma di comme te.

V'la tout ch'n qu'j'ai vrtéon.

Inne fo la répétition fini, bea attindu j'ai saisi l'occasion pou d'mander a Dalphin Dumorti, que qu'in pinso.

V'la chin qui m'a répondu :

Acoute, ch'est inne affaire sensémint arringée, les démarches qui fait, ch'est pour ta frime, te sé bin qu'aussitôt que l'Ro du Cambodge, s'ara qui a deux rêgres à Tourco qui ont eu les palmes académiques, et comme y est grand amateur de danses et qui trouvera 1-1 des danseus hors ligne et que j'la au l'Ro, y n'aro pu d'raijon pou li arfuser. Je m'su rindu à l'évidence.

Serre-Veau Fait-Lait.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Convocations

Réunions mensuelles des adhérents

Samedi 16 juin, 1906 à huit heures du soir, chez *Scalbert B...*, rue d'Armentière.

Dimanche 17, à cinq heures au *Vert Feuillage*, rue du Dragon 15.

CONCOURS d'ORPHÉONS

« Pour répondre aux diverses demandes qui lui ont été présentées, le Comité organisateur du Concours d'orphéons vient d'apporter au règlement les modifications suivantes, applicables dès la seconde réunion du 24 Juin :

» Les concours d'exécution commenceront à deux heures et demie, et l'épreuve internationale d'honneur, à huit heures et demie, au lieu de deux heures et huit heures.

» Les prix d'entrée seront établis sur de nouvelles bases : à chaque séance : Fauteuils, 2 fr. 50, parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr.

» L'abonnement pour les deux auditions est ainsi fixé : Fauteuils 4 fr. ; parterre 3 fr. ; galerie 1 fr. 50.

» Le Comité espère que ces modifications lui vaudront un public plus nombreux que celui de dimanche dernier, d'autant plus que les concours qui vont suivre présenteront un intérêt exceptionnel, ainsi qu'on en pourra juger par la lecture du programme. »

MENUS FAITS DE LA SEMAINE

VENDREDI 8. — L'anarchiste J.-B. Koockaert, 35 ans, a été arrêté par les agents Six et Nuytlens pour subir une contrainte par corps de 8 jours. C'est une suite à la reconduite compliquée de recrue sociale organisée par le compagnon et dont la victime était un ouvrier tapissier.

— L'agent Wattel a arrêté dans l'après-midi, Georges Boutin, 35 ans, zingueur, né à Lesennes, qui avait enfreint un arrêté d'expulsion.

SAMEDI 9. — **Tombé d'un kiosque.** — Vers huit heures du soir, le jeune Henri Dhelf, 10 ans, rue de Fleurus, cour Lebrun, est tombé du kiosque de la place de la Croix-Rouge, où il jouait, et s'est fait une entorse du pied gauche. Le docteur Hurles lui a prescrit dix jours de repos.

— Pas de fêtes sans mâts tricolores et cependant les mâts ennuient fortement les cochers et conducteurs de toutes sortes de véhicules. C'est ainsi que le conducteur d'un camion de M. Duverdyn, brasseur à Halluin, en voulant éviter un tramway, vers midi et demi, rue Carnot, a brisé l'un de ces signes de réjouissance. La voirie et la police s'occupent de l'affaire.

Vol de cuir. — Dimanche, Henri Dobruyne, 27 ans, batteur, à Wattrelos, carrière Vasseft, avait travaillé au nettoyage des chaudières à la filature de MM. Duvillier frères, rue du Touquet. Profitant d'un moment d'inattention du contremaître, il coupa trois mètres de courroie, qu'il plaça dans une boîte et qu'il emporta au moment du dîner.

Le vol ayant été constaté, l'agent de sûreté Laverse, conduisit Henri Dobruyne devant M. Niédarst, commissaire de police. L'inculpé avoua son vol et, pour excuse, il invoqua son état d'ivresse.

Il a été remis en liberté après rédaction d'un procès-verbal à sa charge.

MERCREDI 13. — **L'alcoolisme.** — A la filature de laines cardées de M. Albert Poliet, rue de Bapaume, vers dix heures du matin, une ouvrière soigneuse nettoyait son métier. Survint, derrière elle, un ouvrier ivre, Aubert Winsingues, 28 ans débourreur, en logement au « Lion-Blanc », rue du Tilleul, 77, qui la frappa.

L'ouvrière s'étant retournée, lança une gifle à l'ivrogne qui, en proférant des blasphèmes, lui sauta à la gorge, l'accula contre un métier et lui porta un coup de poing violent à l'oreille gauche et un coup de pied à la cuisse. Un ouvrier et un contremaître accoururent au secours de la soigneuse. Winsingues lâcha sa victime et saisissant une barre de fer il en menaça les nouveaux venus.

Les métiers s'arrêtèrent ; les ouvriers et le patron lui-même arrivèrent, mais l'ivrogne, écumant, ouvrit son couteau et en porta à droite et à gauche des coups qui, heureusement, n'atteignirent personne.

La police, prévenue par téléphone, ne tarda pas à arriver. L'agent Dessamps, aidé de son camarade Liétard se jeta résolument sur le furieux qui, après une lutte de quelques minutes, fut enfin maîtrisé et désarmé de son couteau.

Winsingues a été écroué après une interrogatoire passé devant M. Delattre, commissaire de police.

Quant à sa victime, Eugénie M..., 32